

Quelle organisation sur notre « Très Grande Région » ?

... Pour répondre à nos objectifs de
développement !

En guise de plan

+ Notre projet de développement

nos axes, priorités et actions « développement »

+ Quelques repères de contexte

Pour prendre en compte quelques « tendances lourdes »

+ Soit un nouveau territoire AURA à appréhender

- Des anciennes ligues au nouveau comité régional
- Une région très contrastée

+ Nos comité départementaux

- Quelle photo en 2018 (suite séminaire et enquête)

= Des pistes de réflexions à partager :

- Pour l'avenir des clubs
- Pour l'avenir des comités départementaux

Notre projet de développement

Orientation 1 : Fédérer et développer

• Axe 1 : Réussir la fusion du comité grâce à une gouvernance partagée

– Les priorités :

- Encourager de nouvelles structures territoriales*** (inter-départementales, bassins versants, inter-communalités) et prendre en compte les besoins de ces instances
- Préciser notre organisation entre comité régional et comités départementaux pour une répartition plus cohérente des responsabilités et des tâches***

– Les actions :

- Inciter à la création de comités interdépartementaux***

• Axe 2 : Fédérer nos structures et les aider à se développer »

– Les priorités :

- Inciter les clubs à formaliser leur projet associatif*** dans l'objectif d'une progression de licenciés.
- Aider au développement et à la qualité d'accueil des clubs*** selon les critères du label Ecole Française de canoë-kayak
- Actualiser le schéma de cohérence des équipements sportifs*** pour 2017- 2024
- Favoriser la création de nouveaux clubs*** et l'adhésion des membres agréés
- Encourager l'emploi dans les clubs*** afin de faciliter leurs développements, activités et ressources

– Les actions :

- Organiser de manière régulière des temps d'échanges*** de bonnes pratiques, tourné vers le développement des clubs.
- Proposer des animations de qualité*** dans nos différentes disciplines et pour tous les niveaux.
- Coordonner l'offre d'animations sportives jeunes locale et régionale*** dans des calendriers harmonisés
- Confronter les jeunes sur des animations de proximité.***

Orientation 2 : Accueillir, animer, former

- ***Axe 6 : Animer et former de façon polyvalente ; favoriser les manifestations locales... »***
 - ***Les priorités :***
 - *Coordonner l'offre d'animations sportives jeunes locale et régionale dans des calendriers harmonisés*
 - *Confronter les jeunes sur des animations de proximité.*
 - ***Les actions :***
 - *Dynamiser les rencontres départementales ou de proximité notamment dans les territoires dépourvus.*

Nos objectifs de développement... En résumé

- ✓ Accroître le nombre de pratiquants
- ✓ Mieux couvrir les territoires carencés
- ✓ Accroître le nombre et/ou le territoire des clubs
- ✓ Mieux coordonner, définir, les actions du Comité régional et celles des comités départementaux
- ✓ Encourager les coopérations, regroupements, fusions, entre clubs et entre comités départementaux

Quelques repères du contexte...

Une carte des territoires bousculée

Par 3 Lois successives :

- Loi Maptam « modernisation de l'action publique territoriales et d'affirmation des métropoles », Janvier 2014
- Loi de délimitation des régions, Janvier 2015
- Loi NOTRe « Nouvelle organisation territoriale de la République », Août 2015

Pour :

- Une nouvelle carte des régions
- Une nouvelle carte des Interco
- Des communes nouvelles
- Une nouvelle répartition des compétences

Nouvelles régions

Loi de délimitation des régions, Janvier 2015



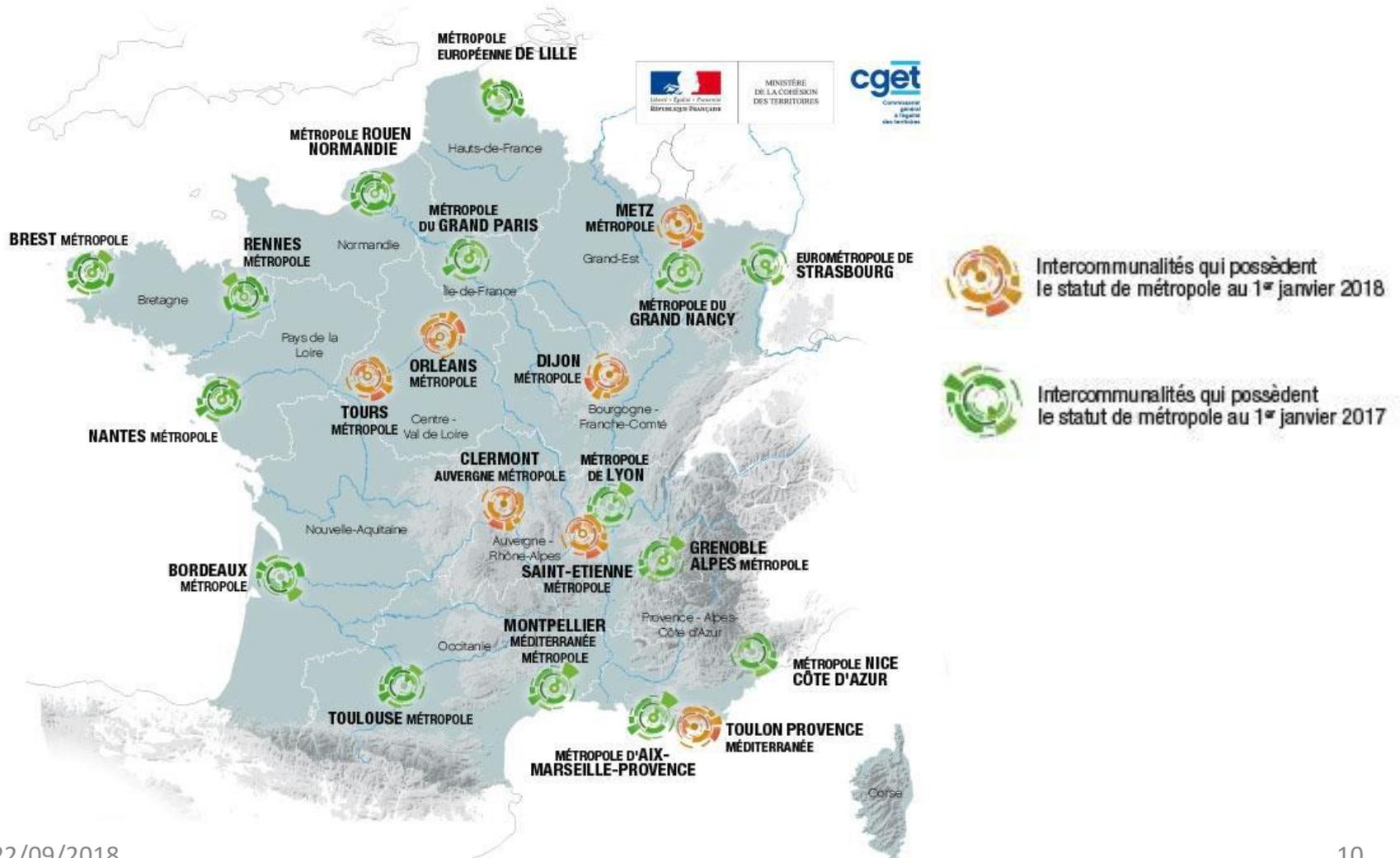
6 régions inchangées :

Corse (1) ; Bretagne (4) ;
Pays-de-Loire (5) ; PACA (6) ;
Centre (6) ; Ile-de-France (8)

7 nouvelles régions :

Normandie (5) ; Hauts-de-France (5) ; Bourgogne-Franche-Comté (7) ; Grand-Est (10) ; Nouvelle Aquitaine (12) ; AuRA (12) ; Occitanie (13)

Nouveau statut, nouvelles compétences, pour 22 grandes métropoles, dont 4 en AURA



Nouvelle organisation territoriale de la République

Loi NOTRe, Juillet 2015

Redéfinit les compétences de chaque échelon territorial :

- aux régions l'économie et les grandes orientations stratégiques ;
- aux départements, la solidarité ;
- au bloc communal les services de proximité
- Seules les communes conservent une clause de « compétence générale »
- Les trois autres niveaux disposent de compétences spécifiques (obligatoires et optionnelles)
- Le sport, le tourisme, l'éducation populaire... restent des compétences partagées (avec pour le sport une clarification en cours de construction dans le cadre du projet de nouvelle gouvernance du sport)

Enclenche une nouvelle carte des intercos sur la base de nouveaux seuils de population

- Fusion de communes encouragées (par des dispositions fiscales)
- EPCI de plus grandes tailles (Seuil de 15 à 50.000 habitants)

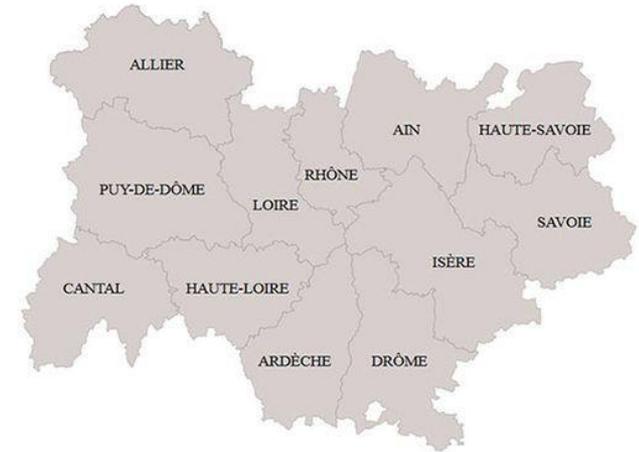
Tendances « lourdes » à retenir

- **Les Régions :**
 - De 21 à 12 (hors Corse à statut particulier)
- **Les EPCI (groupements de communes) :**
 - France : de 2.134 début 2015 à 1.268 début 2017 (-40 %)
 - Aura : de 285 à 167 sur la même période
 - Un nombre moyen de communes adhérentes qui passe de 15 à 24
- **Les communes :**
 - France : 36.658 début 2015 à 35.498 début 2017 (-3 %)
 - Aura : de 4.184 à 4.095 sur la même période
- **Nouvelles répartitions des compétences**
 - Commune : Seule collectivité encore bénéficiaire de la clause de « compétence générale » (sauf compétences transférées à l'EPCI)
 - EPCI : compétente uniquement dans les domaines spécifiques et ceux transférés
 - Régions et Départements : compétents dans les domaines spécifiques prévus par la Loi
 - 2 collectivités qui « montent » : EPCI et Régions
 - 2 collectivités en « perte de vitesse » : Communes et Département

Un nouveau territoire AURA à appréhender

1985 ?

2017

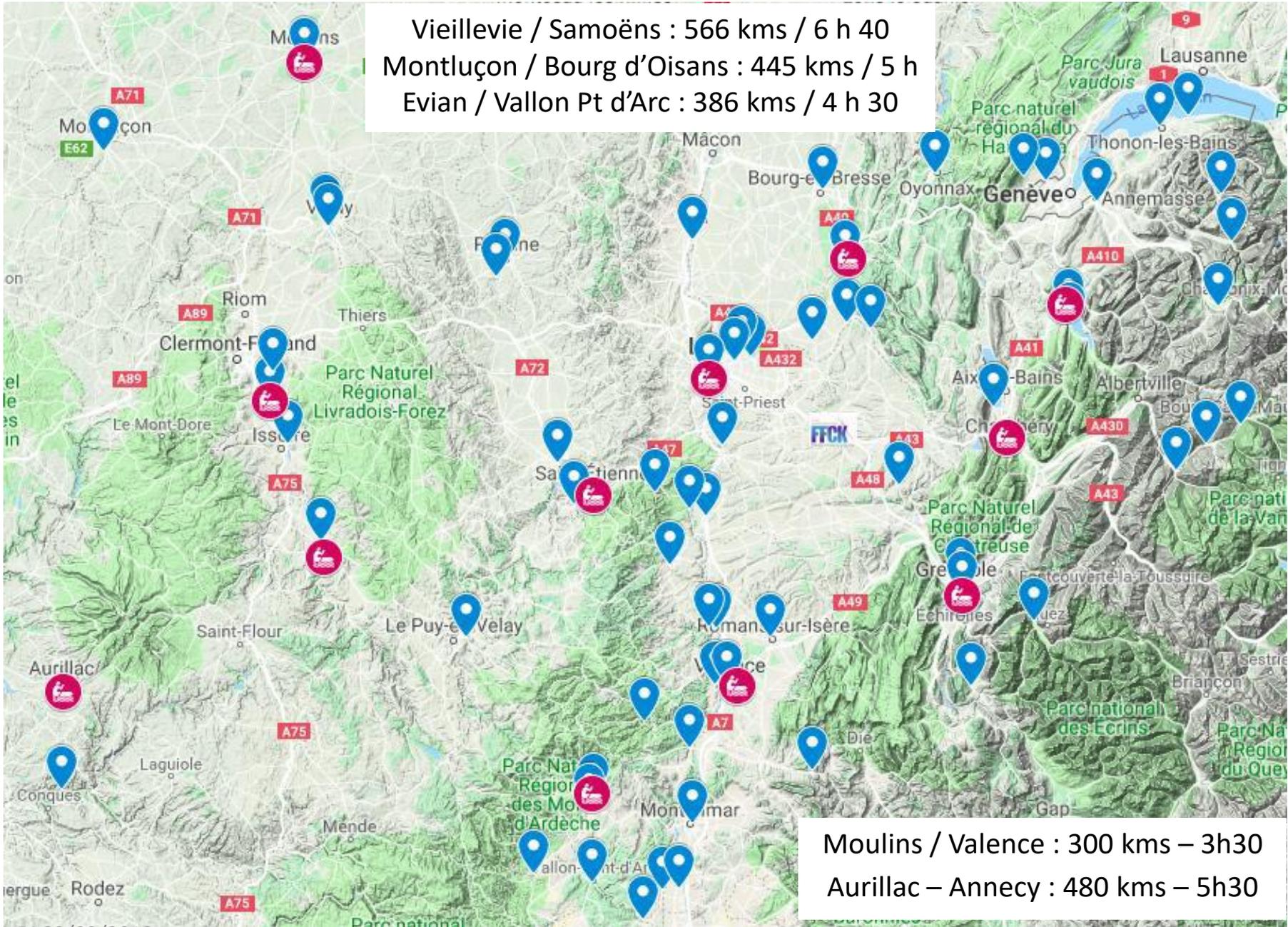


■ Préfe
 • Sous-
 — Dépa
 — Arron
 0 30
 © C&D 200

Et le CRCK Aura ?

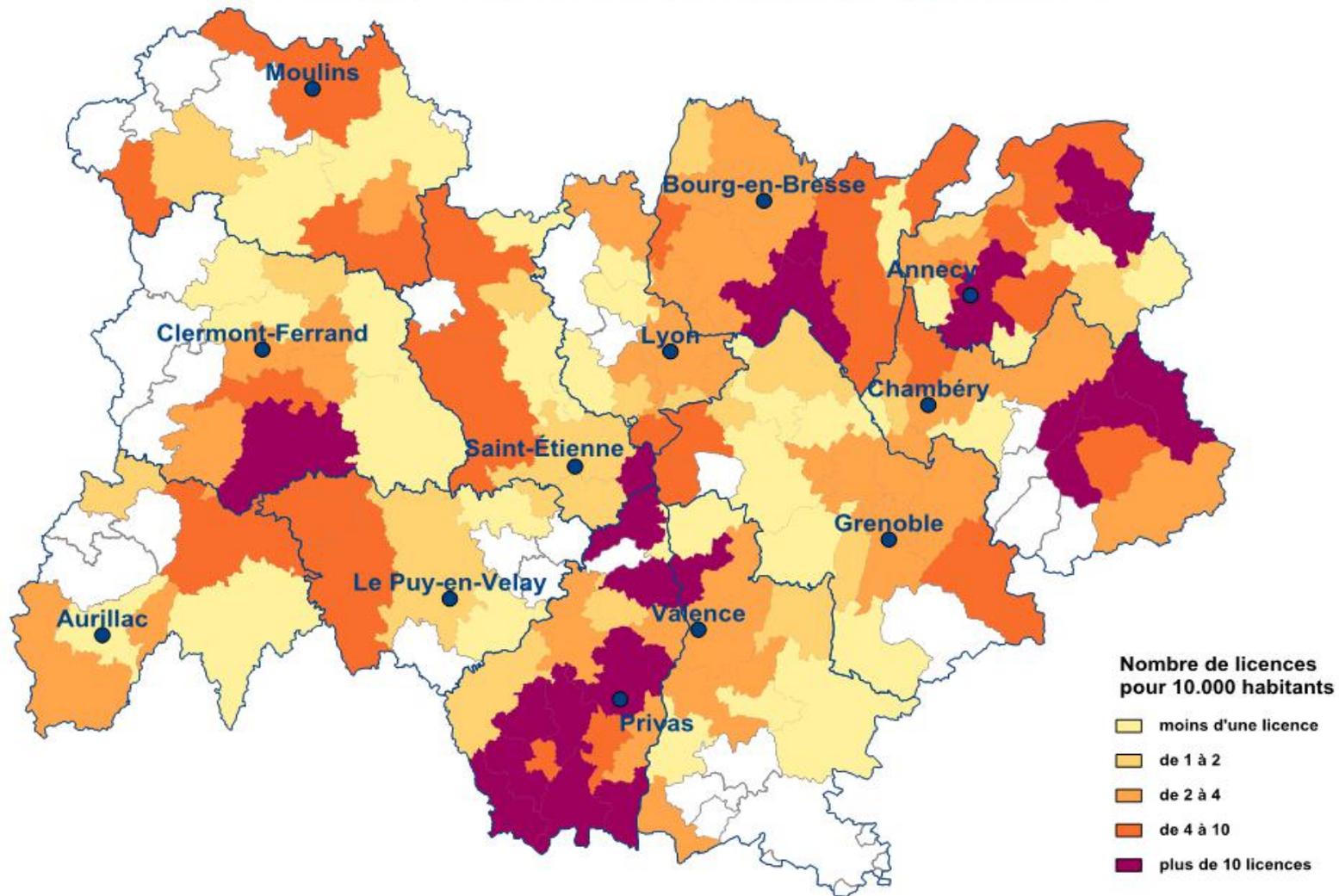
De 3 ligues : 4 + 3 + 5 départements
 À 2 comités : 4 + 8 départements
 Puis un TGCRCK à 12 départements

Vieillevie / Samoëns : 566 kms / 6 h 40
Montluçon / Bourg d'Oisans : 445 kms / 5 h
Evian / Vallon Pt d'Arc : 386 kms / 4 h 30

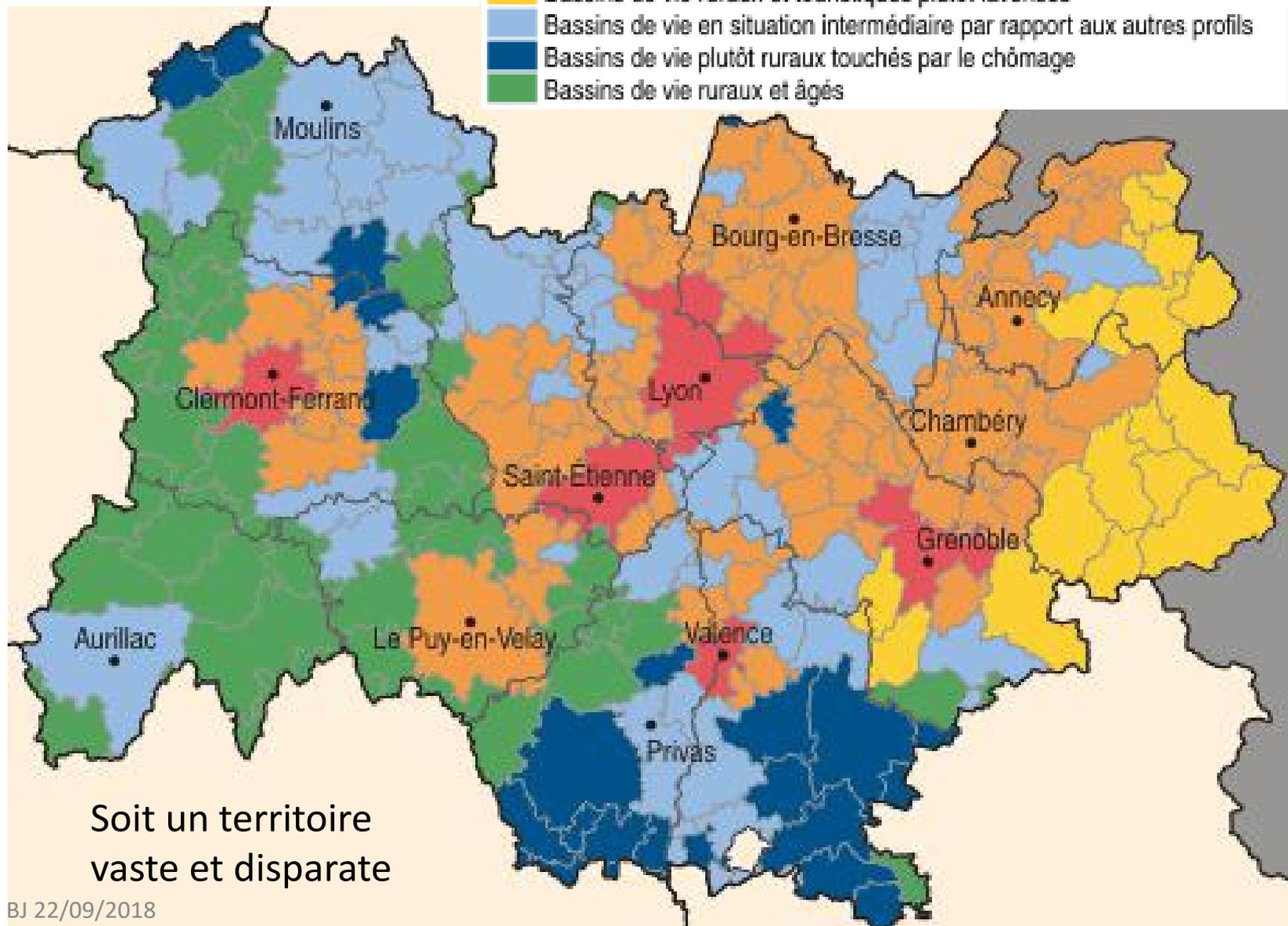


Moulins / Valence : 300 kms – 3h30
Aurillac – Annecy : 480 kms – 5h30

Nombre de licences en Canoë-Kayak pour 10.000 habitants par EPCI en région Auvergne-Rhône-Alpes en 2015



- Bassins de vie très urbanisés centrés sur de grandes agglomérations
- Bassins de vie en croissance sous l'influence de grandes agglomérations
- Bassins de vie ruraux et touristiques plutôt favorisés
- Bassins de vie en situation intermédiaire par rapport aux autres profils
- Bassins de vie plutôt ruraux touchés par le chômage
- Bassins de vie ruraux et âgés



Soit un territoire
vaste et disparate

À retenir de la photo des CD

Suites séminaire de Mars (7 présents) et compléments d'infos (11 réponses et contacts)

GOVERNANCE

« prioritaire »

- ✓ Très hétérogène : de 0 à 10 bureau, avec 2 ou 3 mb actifs + Pd clubs et salariés
- ✓ Un salarié dans 3 comités
- ✓ Faible implication des clubs dans le fonctionnement du comité, sauf :
 - ✓ lorsque les clubs offrent la même activité et ont des occasions de rencontres
 - ✓ présence d'un salarié
- ✓ Ouverture et intérêt pour des coopérations interdépartementales
- ✓ Auvergne : la disparition du CR a créé un vide qui oblige à réactiver les CD

PROJET DE DEVELOPPEMENT

« prioritaire » ++

- ✓ 3 projets formalisés
- ✓ 3 en cours de rédaction
- ✓ 5 Pas démarrés (ne signifie pas absence de projets)
- ✓ Le projet prolonge souvent une convention d'objectifs
- ✓ Imposé par, ou rendu nécessaire, avec la pression institutionnelle
- ✓ Les projets fédéraux et régionaux sont des modèles utiles et réexploitables

COMMUNICATION

« moyennement important »

- ✓ 6 sites Internet dont 3 actifs - 4 pages FB –
- ✓ Mail généralisé dans les relations clubs
- ✓ Peu ou pas de communication externe (pas de support papier)

ESPACES SITES ET ITINERAIRES DE PRATIQUE

« prioritaire » ++

- ✓ Dossier pris en compte par tous les CD
- ✓ Gros volume de besoins et de sollicitations
- ✓ Procédures administratives et arrêtés fréquents
- ✓ Encore des interlocuteurs dans les DD/JS/CS
- ✓ Besoin de personnes ressources par bassin ou vallée
- ✓ Pas de démarche LEMA aboutie – 6 démarrées – 3 listes déposées

À retenir de la photo des CD

Suites séminaire de Mars (7 présents) et compléments d'infos (11 réponses et contacts)

FINANCES

« prioritaire »

- ✓ Budgets de 4.000 à 84.000 € ; 5 à moins de 10.000 ; 3 à plus de 40.000
- ✓ Autofinancement de 0 à 100 % ; 5 à plus de 50 %
- ✓ Les subventions sont liées à des conventions avec des axes souvent « imposés » (glissement vers la commande publique)
- ✓ Pas encore de mécénat.

ANIMATION JEUNES

« prioritaire » ++

- de 0 (4 cd) à 10 animations (2 cd)
- challenge dans 3 cd
- La polyvalence est valorisée
- Les calendriers ne sont pas toujours diffusés aux clubs voisins

STAGES SPORTIFS

« prioritaire »

- de 2 à 5 stages proposés par 7 cd
- Pour 10 à 25 jeunes / stage

LOISIRS

« important »

- Animations prises en charge par les clubs
- Fréquence des regroupements inter clubs et inter départements
- Quelques manifestations ouvertes à tous
- Pays Gex (Ain) plus proche de 74 et Genève

À retenir de la photo des CD

Suites séminaire de Mars (7 présents) et compléments d'infos (11 réponses et contacts)

PUBLICS SPECIFIQUES

« moyennement important »

- ✓ Actions mises en œuvre par les clubs,
- ✓ parfois avec l'aide logistique du CD

FORMATIONS

« prioritaire » ++

- Une à deux sessions AMFPC par an dans 8 cd
- Sessions Pagaies Couleurs dans 2 cd
- Stages sécurité dans 2 cd
- pb spécifique Auvergne avec disparition ex ligue
- Fréquence de l'inter départementalisation

MANIFESTATIONS

« moyennement important »

- Organisations mises en œuvre par les clubs
- soutien matériel et humain du comité

À retenir de la photo des CD

Suites séminaire de Mars (7 présents) et compléments d'infos (11 réponses et contacts)

PRIORITAIRE ++

Projet de développement
Animations jeunes
Formations
Espaces sites et itinéraires

PRIORITAIRE

Gouvernance
Finances
Stages sportifs

IMPORTANT

Loisirs

MOYENNEMENT IMPORTANT

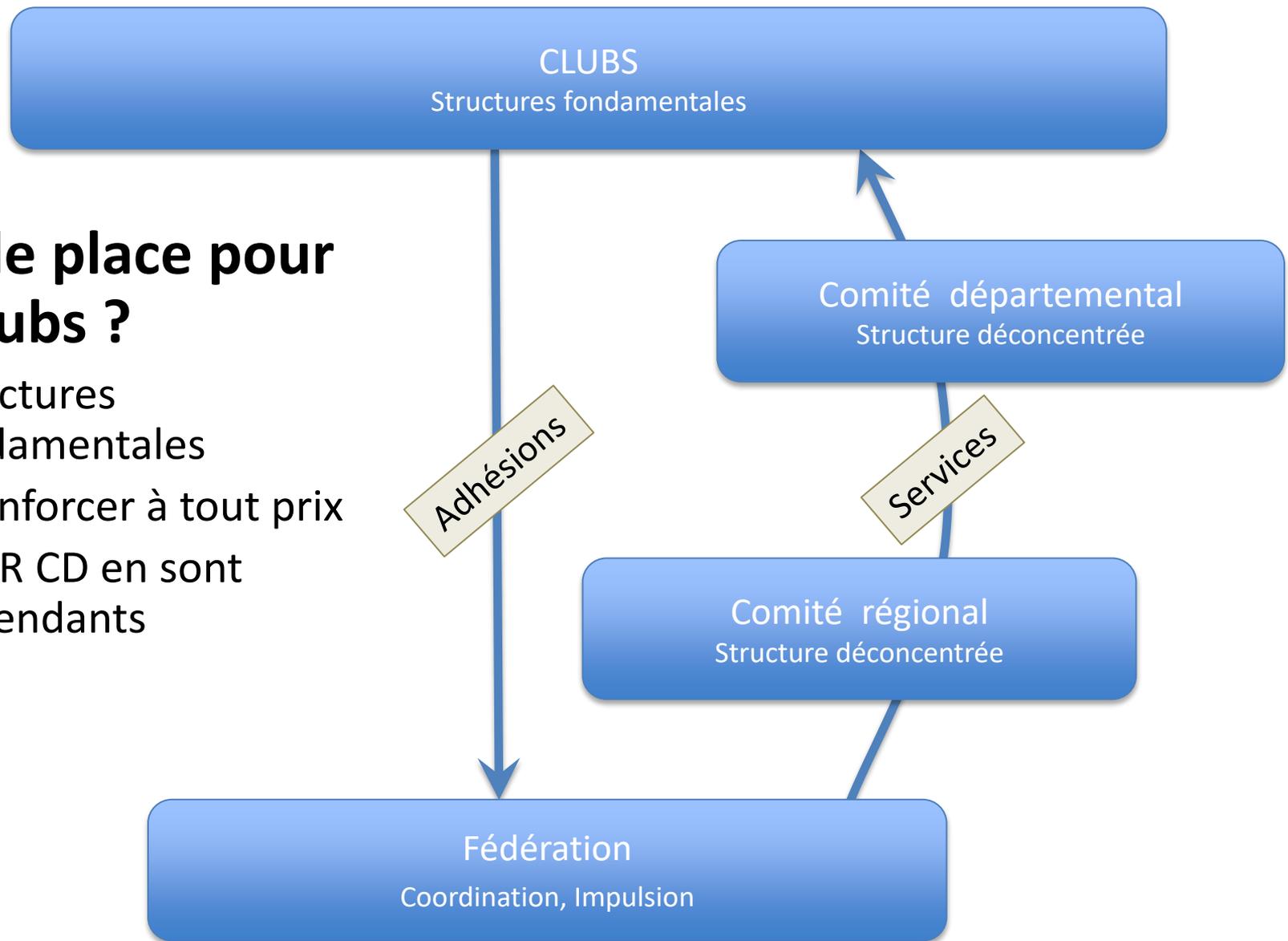
Communication
Publics spécifiques
Manifestations

INTER DÉPARTEMENTALISATION

Fonctionne déjà dans plusieurs cas : 07/26 – 07/43 ...
Et sur plusieurs thèmes : formations – animations jeunes – loisirs
Une réalité géographique : Pays de Gex / Genevois / Hte Savoie
A relancer dans l'Auvergne suite à déficit de CR après création AURA

Quelle place pour les clubs ?

- Structures fondamentales
- À renforcer à tout prix
- FF CR CD en sont dépendants



Quelles pistes de réflexion pour l'avenir des clubs ?

- Les soutenir en :
 - Poursuivant les actions à valeur ajoutée
 - Écartant les actions qui créent des contraintes superflues
- Encourager les coopérations inter clubs : emplois ; gestion équipements et matériel ...
- Encourager les fusions lorsque le territoire physique et politique s'y prête
- Encourager les nouveaux clubs en investissant les zones blanches (carte Clubs / Population)
- ...

Quelles pistes de réflexion pour l'avenir des comités départementaux ?

- Encourager les coordinations inter départementales sur des territoires proches
- Territoires proches : bassins de vie ? bassin de rivière ? proximité d'accès ? ...
- Coordinations inter départementales : stages de formation de cadres ; calendriers des animations ; premiers niveaux de compétitions ...
- Cas particulier des 4 CD Auvergnats, orphelins de l'ex CR dilué en AURA
- ...